



Le bulletin d'information



Numéro 13- Avril 2002



Au sommaire de ce numéro :

[Éditorial](#)

[Nos prochains rendez-vous](#)

[L'épandage des boues d'Achères](#)

[Promenade à vélo](#)

[Construction de
mangeoires](#)

[Composition du bureau
pour 2002](#)



Éditorial

On veut la voie verte viiite !!!

Les choses avancent tellement lentement pour la création de la piste cyclable, rebaptisée « réseau vert » car les utilisateurs ne sont pas uniquement des cyclistes, que nous avons pensé qu'il fallait que nous nous mobilisions de nouveau pour prouver aux élus, particulièrement au niveau du conseil général, que l'intérêt était non seulement touristique mais aussi pour les habitants de la région. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une pétition, à grande échelle, pour que l'appel de tous ceux qui souhaitent cette réalisation rapidement soit entendu.

Chaque adhérent recevra une page de pétition à faire signer, vous pourrez en faire des photocopies et les faire circuler autour de vous. Il va sans dire que plus nous aurons de signatures et plus ce document aura de poids. Nous comptons sur vous, depuis nos débuts c'est notre cheval de bataille, alors mettons le paquet !!

Nous mettrons en oeuvre d'autres moyens pour nous faire entendre, et nous envisageons l'organisation d'une grande fête l'année prochaine sur ce futur parcours.

Nous ferons le décompte des signatures le 30 juin, et nous les remettrons ensuite aux autorités concernées.

Ne manquez pas nos prochains rendez-vous, certaines dates ont changé, pensez à rectifier vos agendas.

Vous trouverez à la dernière page les compte rendus des activités mangeoires et vélo. Quand aux sorties VTT il n'y a pas eu d'amateurs, il y a déjà dans la région de nombreux clubs de VTT, nous réserverons ces sorties pour inaugurer de nouveaux sentiers balisés.

En page centrale vous pourrez lire un rapport très documenté sur les boues d'Achères. Affaire à suivre de très près...

Vous recevrez aussi le compte rendu de l'assemblée générale du 15 mars, je remercie encore les élus et les adhérents qui se sont déplacés et comme je l'ai déjà fait ce soir là, je remercie de tout cœur Claude, Denise, Michèle, Bruno, Olivier, Richard, Michèle et Gérard pour leur dévouement et leur précieuse aide dans le fonctionnement de Bon'Eure de Vivre.

Laurence Astru.

Nos prochains rendez-vous

Dimanche 28 avril : DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES, avec Peter Stallegger. Ce naturaliste et consultant en environnement est un passionné de botanique. Il nous emmènera lors d'une promenade, reconnaître les plantes sauvages et comestibles. Nous dégusterons le produit de notre cueillette autour d'un feu en plein air. Rendez-vous à 9 h 30 devant la ferme auberge d'Ezy. Participation 3 Euros pour les adhérents et 4 Euros pour les non-adhérents. Gratuit pour les enfants.

Samedi 4 mai : OISEAUX DE PRINTEMPS, OISEAUX REVENUS. Sortie ornithologique en direction des caves, avec M. Lenormand du G.O.N.m. Rendez-vous à 8h30 à la passerelle d'Ezy-Saussay. Participation 2 Euros pour les adhérents et 3 Euros pour les non-adhérents.

Samedi 25 mai : sur les PAS D'UN PÊCHEUR, pour préserver mieux le poisson naturel en préservant mieux la rivière. Avec Jack, un fana d'écologie. Rendez-vous à 9h à la passerelle Ezy-Saussay.

Samedi 8 juin : JOURNÉE ORCHIDÉES avec M. Michel Joly, botaniste. Rendez-vous devant la mairie de Croth, à 14h. Participation 2 Euros pour les adhérents et 3 Euros pour les non-adhérents

Samedi 5 octobre : sortie CHAMPIGNONS avec François Guy, rendez-vous à 9h devant la salle des fêtes d'Ezy.

Dimanche 17 novembre : RALLYE PÉDESTRE. Départ de la salle des fêtes de Croth à 9 h 30.

Sans oublier plusieurs RANDONNÉES dont les dates n'ont pas encore été fixées.

L'épandage des boues d'Achères

Dans notre [bulletin n°11](#), nous donnions la teneur de la lettre adressée à Monsieur le Préfet de l'Eure le 24 mai 2001 et nous soulignons ceci : " Les minéraux lourds, le principe de précaution sont cités zéro fois ! Les communes situées en zone vulnérable forment une mosaïque dont l'illogisme nous étonne... " Affaire à suivre, disions-nous. Sans avoir la prétention d'apporter des lumières scientifiques que les commissions les plus spécialisées n'arrivent pas à épuiser, faisons le point de façon plus détaillée.

Pourquoi prendre position ?

L'Eure est historiquement le département limitrophe recevant le plus gros tonnage des

boues d'Achères. Dans cette station, l'une des plus grosses au monde, arrivent les eaux usées de près de 10 millions d'habitants mêlées à celles de leurs toits, de leurs rues, de leurs activités professionnelles. 37 000 tonnes de résidus, soit le tiers produit, est ainsi étalé sur les sols du département.

Nos propres communes sont visées. Bois-le-roi, Croth, Garennes, Mouettes sont proposées au plan d'épandage. Mais sans raison apparente qui tienne soit à des formations géologiques superficielles ou profondes, soit à des données climatiques ou topographiques particulières, Bueil, Epieds, Ezy, Ivry, La Couture s'en voient exemptées, au motif qu'elles seraient situées en zone vulnérable. Comprenez qui pourra !

Par ailleurs doit-on les accepter ?

Une enquête partisane ?

8 janvier 1998 : Un arrêté ministériel rend obligatoire la procédure d'enquête publique sur l'épandage des boues issues des stations d'épuration. Elle durcit aussi la réglementation sur leur innocuité. Le Syndicat d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) dépose une demande d'autorisation pour recycler ses boues dans notre département. Une commission d'enquête est nommée par la Préfecture de l'Eure. Le 20 mars 2001, elle rend son rapport, émettant un avis favorable au recyclage des boues de la station d'épuration d'Achères et produit une carte qui concerne 112 exploitations réparties sur 207 communes susceptibles de les recevoir.

Le 25 avril 2001, le Président du Conseil Général de l'Eure considère que ce rapport ne peut constituer une base objective, que les interrogations soulevées n'obtiennent soit aucune réponse, soit une réponse évasive, erronée ou tendancieuse. Dès le 23 octobre précédent, la Chambre d'Agriculture d'Evreux avait émis de son côté un avis défavorable. Juin 2001, le

Comité Départemental d'Hygiène donne à son tour un avis défavorable. En septembre 2001, le Préfet suspend sa décision...

Des boues très controversées

Déjà les boues de nos propres stations locales posent problème, que ce soient celles de Maurepas, Dreux, Evreux ou, plus proches, celles de notre Vallée d'Eure. Des coopératives comme l'UCASEN envoient des notes aux agriculteurs pour les prévenir contre les traces de métaux lourds. D'autres, pour satisfaire certains clients de " blés meuniers " ou de " blés de moulin " excluent tout ou partie des épandages de boues, ou obligent l'agriculteur à des choix de parcelles. De toute façon, les plans d'épandage intervenant sur des sols nus, sous la responsabilité d'épandeurs déclarés, avec des contraintes d'analyses de sols avant et après, sont devenus le lot obligatoire des agriculteurs receveurs (rappelant probablement les procédures de type lisier).

Mais que dire de celles d'Achères ? Là-bas d'énormes charges de molécules de toutes natures chimiques arrivent, comme il a été dit. Or, les stations d'épuration traitent l'organique et non pas le chimique, bactéries obligent ! Là-bas, la quantité d'effluents qui arrive est telle que, le stockage des eaux usées étant inenvisageable, le passage en 8 h ne permet ni un vrai travail bactériologique ni une réelle décantation. Allez constater vous-même, en aval de l'hippodrome de Maisons-Laffitte, la couleur du fleuve qui en sort, plus trouble que la Seine voisine dans laquelle il est immédiatement rejeté : Que penser des boues ainsi récoltées ? Qu'on est loin du produit organique qui autrefois avait valeur d'amendement et d'engrais !

Un point de vue éclairant

Celui d'une commission réunie sur le problème, à Paris, en octobre 2001, sous l'égide du Ministère de l'Environnement. Elle décompose ainsi 5 points de blocage :

- il subsiste un réel problème de confiance sur les boues quant à la réalité des taux de cadmium, mercure, zinc,...qui sont pratiquement au maximum
- la soi-disant assimilation par les plantes du magnésium, phosphore,...demande une expérimentation de longue durée et un bilan plus précis.
- il est demandé au SIAAP de procéder à un rééquilibrage des quantités à épandre sur l'ensemble du Bassin Parisien.
- le plan d'épandage ayant fait l'objet de suspicions, il est demandé au SIAAP d'en assurer la fiabilité.
- Le SIAAP doit se soucier de mettre en place un fonds de garantie destiné à indemniser en cas de pollution...

Suite mais pas fin...ajoutait " le Quart d'Eure de l'Environnement " en rapportant cette réunion dans son n° 37

Double conclusion

En premier lieu, il faut distinguer dans les boues d'Achères la charge chimique de la charge organique. Il faudrait carrément retraiter chimiquement les boues elles-mêmes. Il faudrait les débarrasser des métaux lourds difficilement piégeables, ne pas se contenter de rebaptiser certains du nom d'éléments-traces, savoir que les composés organiques volatiles ne disparaissent pas(!) immédiatement dans l'atmosphère, reconnaître que nombre de pesticides sont en train de progresser vers les nappes aussi bien que les nitrates, penser que l'aspect sanitaire (maladies...) n'est pas toujours garanti. Il faut traiter le problème comme celui de l'amiante ou de la dioxine. Il faut rester très vigilant quant aux propositions, sentir celui qui ne parle que des seuls avantages ou celui qui est engagé pour bâtir une " démarche de construction sociale de l'acceptabilité du risque " ; refuser la primauté donnée au tout économique , décrypter... Et, pour tout ce qui ne peut être prouvé à temps, faire appliquer le principe de précaution !

En second lieu, comme il faut bien se débarrasser de cette " lie " que l'on trouve au fond de nos stations d'épuration sans toujours poser la seule agriculture comme responsable de tous nos problèmes sanitaires et alimentaires (Vache folle, OGM,..), il faut traiter le problème de la station en amont. Si les boues sont contaminées, c'est que les polluants viennent de quelque part. Les travaux abondent qui montrent que les teneurs en solvants chlorés, en hydrocarbures, en métaux lourds, etc. varient sous la Capitale d'un émissaire d'évacuation (égout) à l'autre, et qu'ils sont le reflet exact de l'activité de la rue. C'est là, en surface, que sont produits les rejets urbains et industriels. C'est donc là, à la source, qu'il faut attaquer le problème.

Obligeons nos administrations à fonctionner et à rendre des comptes. Encourageons nos élus lorsqu'ils ont des démarches responsables, sages, courageuses. Et regardons en face !

Claude Duclos.

Promenade à vélo à travers la région

Dimanche 7 avril 2002

Nous ne sommes que 5 pour cette promenade mais le beau temps est au rendez-vous, seul le vent un peu trop froid nous pousse à pédaler de bon cœur pour nous réchauffer. Nous commençons notre visite par EPIEDS avec la découverte de l'église Saint Martin et ses deux clochers qui vient de suivre une mise en valeur réussie. Nous profitons de notre passage à Epieds pour nous rappeler qu'il y a 402 ans ce mois-ci Henri IV se tenait en ces lieux.

Puis nous traversons SEREZ qui rénove en ce moment son église dont le clocher au centre de la plaine de Saint-André est visible à plusieurs kilomètres et se reflète dans la mare qui baigne ses pieds. A FOUCRAINVILLE nous visitons l'intérieur de la chapelle qui va bientôt bénéficier de la rénovation de son mobilier. Nous passons à MOUSSEAU-NEUVILLE avec son église qui unit les deux villages réunis au 19eme siècle. Puis voici MOUETTES, petit village en pleine évolution à l'ombre d'une église qui dépendait autrefois du château seigneurial du village et qui n'a pas changé depuis le Xeme siècle. Nous avons pique-niqué

près de l'église de SAINT-LAURENT-DES-BOIS avant de redescendre sur CROTH, village qui abrita la naissance du père Laval lequel évangélisa et délivra de l'esclavage l'île Maurice. Nous profitons de notre présence entre Croth et Ezy sur Eure pour évoquer la piste cyclable... Nous traversons EZY-SUR-EURE qui possède la seule église sans clocher du canton. La montée est un peu dure pour rejoindre LA COUTURE-BOUSSEY, capitale des instruments de musiques à vent et qui possède l'église la plus récente de la région. Avant de retrouver Epieds, nous passons par le champ de bataille d'Ivry qui vit le passage de personnages célèbres tels que Henri IV ou Napoléon Bonaparte.

Nous pensons recommencer cette sortie l'année prochaine, avec plus de visites d'églises .

Richard Buhan.

Construction de mangeoires - Ateliers municipaux d'Ezy

Samedi 2 mars 2002

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'an dernier, pour les nichoirs à balcon, nous avons dû tracer et scier près de 130 morceaux de contreplaqué marine de 15 mm ; et les assembler, coller, clouer...

Cette année, pour éviter d'être débordés, nous avons préparé dès la veille notre contreplaqué de 10 mm, bricolé nos établis sous la halle d'entrée, monté l'exposition des réalisations de Jean-Claude et Frédéric Bertrand (nos acteurs bénévoles venus de St Germain-sur-Avre).

Nous avons vu autant de visiteurs, plus de journalistes...mais moins construit ! Peut-être avons-nous simplement craint de passer la publicité dans les écoles...? Peut-être la presse locale est-elle souvent plus intéressée à rapporter les événements après leur déroulement, plutôt qu'à les annoncer en deux lignes dans les parutions qui précèdent ..?

Toujours est-il que les enfants en train de s'appliquer à enfoncer les clous dans l'épaisseur du bois ont fait la photo. Autour d'eux, sous la conduite de Jean-Claude, secondé par Frédéric et Olivier, les parents s'affairaient de leur mieux. Il en coûta 8 euros, le prix des matières utilisées pour réaliser cette mangeoire. Petite déception toutefois lorsqu'il fallut expliquer que, la saison de pénurie alimentaire des oiseaux étant en train de s'achever avec la fin de l'hiver, il importait de redonner leur autonomie alimentaire aux espèces sauvages et, pour ce faire, de remiser jusqu'aux futures gelées de l'automne cette toute fraîche mangeoire.

C'est vers ces enfants qu'il faudra désormais orienter la publicité, comme nous l'indique encore cette institutrice repartie avec un nichoir à balcon, que Jean Claude a depuis posé dans la cour de l'école. Tirés par l'intérêt des jeunes porté aux oiseaux, beaucoup plus d'adultes suivront alors nos fabrications faites en commun. C'est avec eux que nous donnons rendez-vous en mars 2003 pour d'autres fabrications.

Claude Duclos.

Composition du bureau pour 2002

Présidente : Laurence Astru (Ezy)

Vice-président : Claude Duclos (Ezy)

Secrétaire : Denise Hubert (Sorel)

Trésorière : Michelle Frémont (Ezy)

Membres:

- Bruno Frébourg (Mérey)
- Richard Buhan (Epieds)
- Michèle Hygon (Ezy)
- Gérard Harel (Ezy)
- Olivier Lulka (Garences)

Pour tout renseignement: contact@boneuredevivre.com